

## REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES (RPE) CHAMPIONNAT M17M20 FEMININ BOURGOGNE/FRANCHE-COMTE

### Art 1 - GENERALITE

Nom de l'épreuve	CHAMPIONNAT BFC M17-M20 FEMININ	 <b>FFvolley</b> Ligue Bourgogne Franche-Comté
Catégorie	M17 et M20 Féminines	
Abréviation	BFC M17M20 F	
Commission sportive référente	CSR	
Forme de jeu	6x6	
Genre	Féminin	

### Art 2 - PARTICIPATION DES GSA

Nombre d'équipes engagées dans l'épreuve	illimité
Compétition nécessitant un droit sportif	Non
Nombre maximum d'équipe ou collectif par GSA	illimité
Date limite d'engagement	07/10/2017
Groupement de licenciés	OUI
Bassin de pratique et option « open »	OUI

### Art 3 - LICENCES DES JOUEURS

Type de licence autorisée dans l'épreuve pour les joueurs	Compétition volley ball
Option OPEN autorisée	Oui
Type de licence mutation autorisé	Nationale et régionale
Catégories autorisées	
M15 Avec un double surclassement National - Régional	Oui
M17	Oui
M20	Oui

### Art 4 - CONSTITUTION DES COLLECTIFS ET DES EQUIPES

Dans l'équipe (joueurs et joueuses inscrits (es) sur la feuille de match)	
Nombre maximum de joueurs (ses) mutés (es) et/ou option OPEN	3
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) hors UE	illimité
Nombre maximum de joueurs (ses) étrangers (ères) Ligue	illimité

### Art 5 – CALENDRIER

Plage d'implantation autorisée	Samedi 11h-18h dimanche 11h-15h
Modification d'implantation autorisée	OUI
Délais minimum d'acceptation par les 3 clubs	48h avant la rencontre
Modification de la commission sportive	Oui (en cas de force majeure)

## Art 6 - COMMUNICATION DES RESULTATS

Saisie des résultats sur le site FFVB pour les 3 rencontres	Avant 20h00 le jour de la rencontre
GSA responsable de l'envoi des Feuilles De Match	GSA organisateur par courrier ou via l'espace club
<p>Adresse d'expédition des feuilles de match papier (fiche de tournoi disponible sur le site de la ligue) :</p> <p style="text-align: center;"><i>LIGUE DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DE VOLLEY-BALL</i>  <i>MAISON REGIONALE DES SPORTS</i>  <i>3, AVENUE DES MONTBOUCONS</i>  <i>25000 BESANCON</i></p> <p>Envoi des feuilles de matchs scannées complètes via l'espace club FFVB  (feuilles de matchs x3 + feuilles d'engagement x3 + feuille de résultats)</p>	

La feuille de match doit être postée le jour même de la rencontre (le cachet de la poste daté du 1<sup>er</sup> jour ouvré suivant la rencontre faisant foi) ou téléchargée via l'espace club.

## Art 7 - FORMULE SPORTIVE

- Formule sportive triangulaire avec poule de 4 équipes sur 4 journées (3 matchs/journée sur 1 lieu)
  - o Chaque équipe reçoit 1 journée
  - o Chaque équipe participe à 3 journées pour jouer ses 6 rencontres par phase
  - o Rencontres en sets 2 gagnants de 25 points (en cas de 3<sup>ème</sup> set, tie break de 15 points)
  - o Au total : 12 matchs allers/retours entre les 4 équipes
  - o Exemple :

Journée	Club recevant	Match 1	Match 2	Match 3
01	2	02/03	04/03	02/04
02	3	03/01	01/04	03/04
03	4	04/01	02/01	04/02
04	1	01/03	03/02	01/02

- Le championnat M17M20 FEMININ est divisé en 3 phases :
  - o **1<sup>ère</sup> phase géographique** : les équipes sont affectées par la CSR dans 4 poules géographiques en tenant compte du classement 2016-2017 (dans la mesure du possible). Classement dans chaque poule à l'issus des 4 journées. Les 2 premières montent en poules hautes de zone, les équipes 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> sont reversées en poules basses.
  - o **2<sup>ème</sup> phase par zone et par niveau** : les poules A et B se croisent (zone « est ») ainsi que les poules C et D (zone « ouest»). Classement dans chaque poule à l'issus des 4 journées : poule haute (classement de 1 à 4) et une poule basse (classement de 1 à 4) dans chaque zone (est et ouest).

### **NUMERO D'EQUIPE EN PHASE 2 EN FONCTION DU CLASSEMENT**

CLASSEMENT		NUMERO EN 2EME PHASE	CLASSEMENT	
3ème poule B	1er poule B	1	1er poule D	3ème poule D
3ème poule A	1er poule A	2	1er poule C	3ème poule C
4ème poule B	2ème poule B	3	2ème poule D	4ème poule D
4ème poule A	2ème poule A	4	2ème poule C	4ème poule C

**ORDRE DES RENCONTRES DE 2<sup>ème</sup> PHASE**

Date	Matches			CLUB RECEVANT	Poules ACCUEIL
17/12/2018	02/03	04/03	02/04	2	AC
13/01/2018	03/01	01/04	03/04	3	BD
20/01/2018					
27/01/2018	04/01	02/01	04/02	4	AC
03/02/2018	01/03	03/02	01/02	1	BD
10/02/2018					

- **3<sup>ème</sup> phase par niveau** : les poules hautes de chaque zone (AB et CD) se croisent ainsi que les poules basses. Les 2 premières des poules hautes joueront les places de 1 à 4, les équipes 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> les places de 5 à 8. Les 2 premières des poules basses joueront les places de 9 à 12, les équipes 3<sup>ème</sup> / 4<sup>ème</sup> les places de 13 à 16.

**NUMERO D'EQUIPE EN PHASE 3 EN FONCTION DU CLASSEMENT**

CLASSEMENT		NUMERO EN 3EME PHASE	CLASSEMENT	
3 <sup>ème</sup> poule HAUTE AB	1er poule HAUTE AB	1	1er poule BASSE AB	3 <sup>ème</sup> poule BASSE AB
3 <sup>ème</sup> poule HAUTE CD	1er poule HAUTE CD	2	1er poule BASSE CD	3 <sup>ème</sup> poule BASSE CD
4 <sup>ème</sup> poule HAUTE AB	2 <sup>ème</sup> poule HAUTE AB	3	2 <sup>ème</sup> poule BASSE AB	4 <sup>ème</sup> poule BASSE AB
4 <sup>ème</sup> poule HAUTE CD	2 <sup>ème</sup> poule HAUTE CD	4	2 <sup>ème</sup> poule BASSE CD	4 <sup>ème</sup> poule BASSE CD

**ORDRE DES RENCONTRES DE 3<sup>ème</sup> PHASE**

Date	Matches			CLUB RECEVANT	Poules ACCUEIL
03/03/2018	02/03	04/03	02/04	2	CD
17/03/2018	03/01	01/04	03/04	3	AB
24/03/2018	04/01	02/01	04/02	4	CD
28/04/2018	01/03	03/02	01/02	1	AB
05/05/2018					

- **Chaque phase est indépendante, les résultats des poules précédentes ne sont pas conservés pour les tours suivant.**

**Art 9 – DROITS SPORTIFS**

Aucun droit sportif.

Regroupement de licenciés : si des clubs souhaitent s'associer pour faire une équipe, le groupement de licenciés est accepté dans la mesure où la liste des joueurs est envoyée au préalable (article 42 RG LIGA). Seul le club désigné « club support » marque des points au classement général et récupère les DAF.

#### Art 10 – BALLON

Type de ballon autorisé	Article 15 RGES
GSA devant fournir les ballons	Ballons fournis par l'organisateur

#### Art 11 – FEUILLE DE MATCH

Le GSA organisateur établit la feuille de match sous son contrôle. Les joueurs seront inscrits dans l'ordre croissant des numéros de maillot.

Les feuilles de matchs simplifiées sont acceptées (Fiche tournoi disponible sur le site de la ligue).

Si une équipe est incomplète (5 joueurs(ses)), elle peut participer et n'aura pas de retrait de point (-1 en cas de forfait sur chaque rencontre) mais ne pourra pas marquer des points au classement. L'adversaire marquera les points qui lui sont attribués selon le résultat. Si moins de 5 joueurs, l'équipe est déclarée forfait.

Regroupement de licenciés : si des clubs souhaitent s'associer pour faire une équipe, le groupement de licenciés est accepté dans la mesure où la liste des joueurs est envoyée à l'inscription.

En cas de joueur non licencié, ou défaut de surclassement, l'équipe perd ses rencontres par pénalité (0 point, 25-00 25-00), si 5 joueurs sont régulièrement qualifiés. Si moins de 5 joueurs régulièrement qualifiés l'équipe est déclarée forfait (-1 point, 25-00, 25-00).

#### Art 12 – DAF

Pour remplir 1 Unité de Formation (UF) de devoir d'accueil et de formation (DAF) valable pour le club, l'équipe doit avoir participé aux 3 phases du championnat.

#### Art 13 – ARBITRAGE

Le GSA organisateur doit fournir un arbitre jeune pour chaque journée / l'équipe qui ne joue pas arbitre. Obligations d'arbitrages à remplir par les GSA jeunes participant au tournoi.